

GROUPE DE PAROLE

ACCOMPAGNEMENT DE GROUPES D'AGENTS

SOUTENIR
LES AGENTS
CONFRONTÉS
À DES ÉVÉNEMENTS
TRAUMATIQUES

ACCOMPAGNER UN GROUPE D'AGENTS SUITE À UN ÉVÉNEMENT À RISQUE TRAUMATIQUE

Les agents de votre collectivité ou de votre établissement peuvent être confrontés à des situations traumatisantes, dans le cadre de leur activité (accident grave, agression, suicide, deuil...) : une intervention collective de type « débriefing » avec tout le personnel concerné directement ou indirectement par cet événement peut alors être mise en place.

Le groupe de parole repose sur un principe simple : créer un espace d'expression verbale où chacun pourra exprimer son ressenti et la manière dont il a vécu l'événement traumatique, pour pouvoir le surmonter plus facilement.

QU'EST-CE QU'UN GROUPE DE PAROLE ?

Il s'agit d'un accompagnement collectif, sous forme d'une séance de « débriefing ». Dans cet espace confidentiel et neutre, les agents peuvent laisser libre cours à l'expression de leurs souffrances, de leurs interrogations ou des difficultés vécues après un traumatisme. Ce programme est conçu pour aider les agents à retrouver un équilibre, suite au traumatisme, et de **prévenir ainsi les arrêts maladie**.

D'une durée **maximum de 2 heures**, la séance est assurée par un(e) psychologue clinicien(ne) membre de notre réseau ou par un(e) de nos psychologues clinicien(ne). Pour faciliter le dialogue et les échanges, les groupes sont limités à **10 personnes maximum**.

POUR TOUTE DEMANDE D'INFORMATION

Unité de Soutien psychologique et Maintien dans l'Emploi

Tél. : 02 48 48 14 60 - Fax : 02 48 48 14 61

E-mail : soutienpsy.sofaxis@relyens.eu

Retrouvez l'ensemble de nos services : www.sofaxis.com



La prise en charge de vos agents dépend de conditions d'éligibilité. Il existe cependant d'autres **solutions** : n'hésitez pas à nous contacter au **02 48 48 14 60**. Au cas où certaines situations ne satisferaient pas ces critères, nous étudierions ensemble le programme le mieux adapté.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES DU GROUPE DE PAROLE ?

Pour les agents :

- l'opportunité de surmonter rapidement le choc, grâce à l'**expression des souffrances** vécues ;
- une **intervention** de soutien psychologique collectif avec un(e) psychologue ;
- une **aide** à la réinsertion professionnelle ou au maintien dans l'emploi ;
- une garantie de **confidentialité**.

Pour l'employeur :

- un **accompagnement rapide** suite à un choc traumatique ;
- la mise à disposition d'un **réseau national de psychologues** clinicien(ne)s compétent(e)s et garants du code de Déontologie des psychologues ;
- l'**organisation et le suivi** entièrement pris en charge dans le cadre du contrat d'assurance du personnel.

Adresse postale : CS 80006 - 18020 Bourges Cedex

Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay

SNC - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges
Enregistré à l'ORIAS sous le n° 07 000814 - www.orias.fr

 ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, Label Platinum Actu-Gestion®

 **sofaxis**
L'EXPERT EN ASSURANCE
DU MONDE TERRITORIAL

une société du groupe relyens